

## **Les antispécistes, ces idéalistes déçues qui haïssent l'humanité**

*Dans son livre L'imposture antispéciste, Ariane Nicolas prétend montrer l'incohérence et la dangerosité de l'antispécisme. Ce qu'elle montre surtout, nous dit Valéry Giroux, c'est qu'elle comprend très mal le sujet qu'elle cherche désespérément – et peut-être même malhonnêtement – à discréditer. Compte rendu d'une lecture désolante.*

Par Valéry Giroux

« L'antispécisme est-il un élargissement de la sphère de la compassion humaine ou, au contraire, le symptôme d'une haine indicible du genre humain, déguisée en amour des animaux ? » (p. 28) Voilà une des nombreuses questions que se pose sans beaucoup de candeur la journaliste indépendante Ariane Nicolas, dans son premier essai intitulé *L'imposture antispéciste*, paru en 2020 aux éditions Desclée de Brouwer.

### **La souffrance et la violence**

Cette attaque en règle contre l'idéologie antispéciste, Nicolas la fonde sur un certain nombre de craintes, un soupçon de mauvaise foi et beaucoup de confusion. Un des principaux reproches que l'autrice fait aux antispécistes concerne l'importance que ces dernières<sup>1</sup> accordent à la souffrance. Nicolas

---

<sup>1</sup> Dans cette recension et pour faire changement, le féminin est utilisé comme genre neutre ou générique, c'est-à-dire comme genre grammatical désignant les individus sans distinction de sexe.

rappelle que la souffrance fait partie de la vie et qu'il n'y a pas lieu de s'en émouvoir exagérément ni de chercher à l'éviter à tout prix. Les antispécistes et Peter Singer au premier chef ne nous donneraient d'ailleurs aucune raison de croire qu'elle est « par essence néfaste » (p. 40). « Le corps peut avoir mal sans que l'âme s'en offusque » (p. 32), affirme-t-elle en s'inspirant du stoïcisme de Marc Aurèle. Se référant un peu plus loin aux travaux de l'anthropologue René Girard, elle ajoute qu'il paraît de toute manière improbable que nous arrivions un jour à dépasser notre « violence essentielle ». Est-il dès lors avisé de même essayer ? « Qui sait, demande-t-elle, jusqu'où la répression des affects et des pulsions pourra tenir ? » Les violences dirigées vers les animaux serviraient d'exutoires en quelque sorte et seraient inévitables.

En somme, Nicolas s'insurge contre un pacifisme excessif qui « veut s'imposer là où le commun des mortels ne voit pas l'ombre d'une guerre ni d'un conflit. Comme s'il fallait s'inventer un ennemi imaginaire pour mieux le combattre » (p. 187). Pour les antispécistes, dit-elle, « [i]l faut toujours plus de moralité, plus de compassion, plus d'oubli de soi ». Leur idéologie serait une menace pour l'humanisme, parce qu'elle en est une version hypertrophiée, pervertie, corrompue, « une extrapolation dogmatique qui dénature ses fondements et nie la part d'ombre des humains ». Cherchant à « transformer *Homo sapiens* (« humain connaissant ») en *Homo bonus* (« bon ») » (p. 180), les antispécistes cultiveraient une vision angélique des humaines. Et ça, c'est très, très mal, nous dit-elle, puisqu'en se radicalisant, le pacifisme s'éloigne de la précieuse *médiété* aristotélicienne, retourne les grands concepts hérités des Lumières contre nous et nie cette perfectibilité que Rousseau plaçait au cœur de la condition humaine.

Un coup d'œil même rapide aux travaux de Renan Larue aurait permis à la journaliste de comprendre que c'est pourtant dans les réflexions menées dès l'Antiquité (Pythagore, Plutarque, Plotin, Porphyre) et les valeurs des philosophes des Lumières (Maupertuis, Voltaire, Condorcet, Bernardin de Saint-Pierre) que s'ancre la critique du meurtre alimentaire et du suprémacisme humain. En se référant au fameux *Discours sur l'origine des inégalités parmi les hommes*, elle passe en outre sous silence le fait que s'y trouve en préface l'une des plus belles expressions de la position pathocentriste : « [S]i je suis obligé de ne faire aucun mal à mon semblable, nous dit le célèbre Genevois, c'est moins parce qu'il est un être raisonnable que parce qu'il est un être sensible ; qualité qui, étant commune à la bête et à l'homme, doit au moins donner à l'une le droit de n'être point maltraitée inutilement par l'autre ».

Nicolas ne se contente pas de corriger les antispécistes en leur rappelant que la souffrance n'importe pas autant qu'elles ne le pensent. La journaliste se désole également du fait qu'il soit difficile d'arrimer leurs principes de non-exploitation à cette composante « somme toute banale de la vie », à savoir le plaisir (p. 16). En réalité, ce qu'elle nous dit, c'est que le plaisir *des humaines* compte, alors que la souffrance *des animaux* compte beaucoup moins. De fait, les animalistes n'ont jamais oublié la valeur du plaisir. Faut-il rappeler qu'elles sont les premières à reconnaître l'importance du bien-être que ressentent le veau et sa mère lorsqu'on leur permet de rester ensemble après la mise bas, ou celle du plaisir des animaux quand ils s'amuse comme ils l'entendent ou lorsque, n'étant pas tués prématurément, ils profitent de tous les bons moments que la vie leur réserve ? Les animalistes ne sont pas non plus obsédées par la souffrance au point de vouloir l'éliminer partout. Elles peuvent très bien accepter, en effet, certains sacrifices pour éviter que des intérêts fondamentaux

soient contrariés. Elles estiment même nécessaire de se priver de la jouissance tirée de la consommation de foie gras, par exemple, ou du divertissement que procure la pêche.

Les antispécistes ne nient donc pas l'importance du plaisir ni n'exècrent la moindre douleur. Ce qu'elles font plutôt, c'est déplorer le fait que nous accordons une importance variable à des expériences pourtant comparables, selon que l'individu concerné appartient à l'humanité ou non. Nicolas serait-elle à l'aise, d'ailleurs, de critiquer notre « obsession pour la souffrance d'autrui » (p. 111) en la disant « oppressive » et « contre-vitale » (p. 113) si cet « autrui » était une personne humaine victime des pires injustices ? Oserait-elle demander aux victimes de crimes de guerre d'arrêter de se plaindre ou suggérer aux jeunes enfants dont on abuse sexuellement de se « retrancher dans leur citadelle intérieure » (p. 32) ? Lorsqu'il s'agit de violations des droits fondamentaux d'êtres humains, nous sommes nombreuses à refuser d'adopter une position modérée et assumons généralement une radicale compassion.

D'ailleurs, lorsqu'elle n'est plus dirigée vers les animaux mais vers les personnes qui les exploitent, la violence est tout à coup âprement dénoncée par notre essayiste. Son caractère symbolique (cette violence étant alors surtout verbale, Nicolas doit-elle admettre) ne l'empêcherait pas d'être « aussi oppressante et destructrice que la violence des corps » (p. 29). Il conviendrait donc de la dénoncer et de la punir, en particulier lorsqu'elle consiste à pervertir le langage de manière à assimiler les consommatrices de viande aux complices d'homicides ou de viols (ce qui serait abject), ou encore à comparer les oppressions dont certains groupes humains ont été ou sont encore victimes et l'élevage d'animaux pour l'alimentation (ce qui serait pervers).

Nicolas se scandalise à l'idée que des fermières qui ne cherchent qu'à gagner honnêtement leur vie puissent être regardées comme des exploiteuses. L'intention des animalistes n'est pourtant pas autant de noircir la réputation des agricultrices que de critiquer des industries et des idéologies qui nous conduisent à traiter des êtres sensibles comme de simples machines, à leur infliger des souffrances abominables et à les discriminer de manière injustifiée. Lorsqu'elles parlent de « meurtre alimentaire », les antispécistes le font pour rendre saillante l'immense gravité morale du geste qui consiste à tuer par goût pour certaines nourritures et la nécessité qu'il soit légalement interdit. L'abattage pour ces aliments - dans un contexte où l'on peut très bien se nourrir autrement - n'est en effet légitime que si l'on adopte une perspective spéciste selon laquelle l'animal n'est pas un sujet de droit qui peut subir un tort injuste lorsqu'on lui ôte tout ce qu'il a. Nier que cela s'apparente au meurtre (et devrait être considéré comme tel), c'est arbitrairement déclarer que les animaux n'ont pas le droit moral à la vie dont jouissent toutes les humaines.

On peut certes reprocher aux antispécistes l'emploi de certains termes, mais on est bien forcées d'accorder la palme des acrobaties linguistiques à leurs opposantes toutes les fois où elles refusent d'appeler un chat un chat. Le langage des éleveuses et des chasseuses regorge en effet d'euphémismes. Quand on envoie une vache à l'abattoir, on dit qu'elle a « fini sa carrière ». Les personnes responsables de mettre à mort les animaux ne sont plus des « tueuses », mais des « opératrices d'abattage ». Les vaches vendues pour être tuées après avoir été exploitées pendant 4 ou 5 ans dans l'industrie laitière sont dites « réformées ». Les chasseuses « prélèvent » des animaux lorsqu'elles les abattent dans la nature. On dit que l'on « récolte » les poules lorsqu'on les attrape pour les entasser dans les camions qui les conduiront à l'abattoir.

Ensuite, s'il est vrai que les antispécistes peuvent avoir des mots durs ou culpabilisants, les jugements qu'elles expriment ne sont pas injustifiés pour autant. Les membres de la plupart des mouvements de justice sociale dont nous nous réjouissons aujourd'hui du succès ont eu l'audace de critiquer, dénoncer, pointer du doigt, blâmer. Bien que tout cela puisse évidemment vexer les personnes qui sont visées ou qui se sentent concernées, ces recours dont disposent les citoyennes pour exprimer leurs mécontentements, réclamer leur dû et revendiquer les changements politiques appropriés doivent être protégés. Ils sont nécessaires au progrès moral dans nos sociétés.

### **Spécisme et capacitisme**

Un autre des graves péchés commis par les antispécistes serait de recourir à l'argument dit « des cas marginaux », consistant à remarquer qu'il est incohérent de refuser aux non-humaines les protections offertes aux humaines dont les facultés intellectuelles sont équivalentes. Nicolas s'indigne en particulier du fait que Peter Singer évoque la possibilité de privilégier la vie d'un chimpanzé au détriment de celle d'un humain diminué mentalement. Elle qualifie de lâche et d'injuste la décision qui consisterait ainsi « à supprimer la vie d'une personne parce qu'elle est plus vulnérable qu'une autre ». Comme plusieurs des détractrices du spécisme qui retiennent l'attention des médias français, la journaliste tend à réduire l'antispécisme à l'utilitarisme de Singer et à ignorer le travail des nombreuses autres philosophes qui ont contribué à développer l'éthique animale au cours des 40 dernières années. Si elle avait bien fait son travail et avait lu au moins les principaux ouvrages publiés dans la discipline, Nicolas aurait su que l'antispécisme est aussi un anticapacitisme. Comme les théoriciennes du handicap, ses tenantes s'évertuent en effet à rappeler que

l'intelligence ou les capacités supérieures du corps ou de l'esprit ne peuvent fonder une supériorité morale ni justifier la discrimination. En défendant la posture pathocentriste, elles soutiennent au contraire qu'à partir du moment où un être est sentient, il importe peu qu'il soit dépourvu de capacités cognitives sophistiquées : il a des intérêts prudents (liés à son propre bien-être) et ces derniers ont autant d'importance morale que les intérêts équivalents des individus les plus intelligents.

Ce sont bien au contraire les spécistes qui, en invoquant l'infériorité mentale des animaux non humains pour justifier leur assujettissement, fragilisent de ce fait la situation des humaines les plus vulnérables. Dire que les plaisirs de l'esprit sont plus nobles que ceux du corps ou que les êtres capables d'autonomie rationnelle sont plus dignes que les autres (p. 45) est malheureux non seulement pour les animaux non humains, mais aussi pour les personnes en situation de handicap intellectuel. Dans la mesure où l'approche contractualiste qui a la faveur de Nicolas ne peut offrir un fondement solide aux droits des personnes mentalement handicapées (un fondement autre que la volonté d'épargner la sensibilité des personnes neurotypiques qui y sont attachées ou la simple recherche de stabilité sociale), elle a des implications capacitistes affolantes. Elle doit conséquemment être revue ou abandonnée et ce, indépendamment de la question animale.

### **Confusion entre le groupe et les sous-groupes**

Une des idées centrales à l'antispécisme et qui échappe totalement à la journaliste est la dimension moralement arbitraire des regroupements faits en fonction de l'appartenance à une espèce ou à une autre. Ce que les antispécistes nous invitent à faire en tout premier lieu, c'est de reconnaître que chaque

individu appartient à de nombreux groupes. Il est membre d'une famille, d'une société, d'une nation particulière. Il fait aussi partie du groupe formé par les animaux terrestres. Puis de celui des mammifères. Il fait peut-être partie de la catégorie des mâles, de celle des artistes ou encore de celle des gens dont on dit qu'ils sont colériques. Il est peut-être dans le groupe des individus âgés entre 10 à 20 ans, puis dans celui des êtres qui ont les yeux marron. Les individus peuvent ainsi être regroupés d'une multitude de manières différentes, selon un critère ou un autre.

Les racistes font l'erreur d'accorder une importance singulière et une signification morale particulière aux groupes formés par l'origine ethnique des individus. Les sexistes, pour leur part, pensent que le fait d'être d'un sexe ou d'un autre compte plus que le reste. Les spécistes tombent dans le même piège : celui qui consiste à dire que l'espèce d'un individu est une caractéristique plus significative que la plupart des autres. Or aucun de ces groupes n'est *évidemment* plus important que les autres. Il faut encore justifier pourquoi une caractéristique ou une autre revêt une importance particulière.

Parce qu'elles cherchent à montrer que l'espèce des individus importe tout spécialement, les spécistes décrivent l'humanité en lui attribuant des caractéristiques que ne possèdent pourtant que *certaines* de ses membres. Elles diront, par exemple, que l'espèce humaine est capable de composer des symphonies, de faire des calculs différentiels, de construire des projets qui dépassent les limites de l'existence biologique des individus qui les ont pensés, etc. Mais ces différentes habiletés sont elles-mêmes de nouvelles manières de définir certains groupes, des groupes qui n'incluent pas toutes les humaines, loin de là ! Des groupes dont les contours ne correspondent pas à ceux de l'humanité. Ce n'est pas, en effet, parce qu'on ne retrouve que des humaines dans le groupe



des êtres capables de poésie que ces deux groupes sont identiques. Pourquoi, à ce compte, ne pas dire de tous les animaux ou même de l'ensemble de tous les êtres vivants qu'ils sont capables de composer des symphonies ? Après tout, les individus qui en sont capables font aussi partie de ces groupes...

Les antispécistes nous montrent que l'association entre certains talents ou certaines capacités et le groupe biologique de l'espèce humaine est induite. Tout se passe comme si l'on soutenait que les humaines sont blondes ou sont criminelles, simplement parce que certaines d'entre elles le sont et qu'aucun autre animal ne l'est. Ce serait évidemment absurde. Il y a le groupe des blondes et celui des criminelles, qui ne sont que des sous-catégories de celui des humaines. La seule caractéristique qui est possédée par toutes les humaines et seulement par elles, c'est bien trivial, mais c'est le fait d'être humaines. Rien d'autre. Parler ensuite de telle ou telle caractéristique de l'humanité constitue une manière habile sur le plan rhétorique, mais bien peu rigoureuse philosophiquement, de magnifier une propriété qui, en fin de compte, est strictement biologique.

#### **« Le spécisme des antispécistes »**

Il fallait s'y attendre, Nicolas emboîte le pas des Paul Ariès, Francis Wolff et autres contemptrices des antispécistes pour essayer de prendre ces dernières à leur propre jeu et de montrer qu'elles sont spécistes malgré ce qu'elles prétendent. À la page 178, on retrouve ainsi l'accusation telle que formulée par Wolff : « L'animaliste critique l'idée d'une supériorité de l'homme, mais il entend faire de nous des créatures à part, uniques ; l'antispéciste est en réalité très anthropocentriste. » La journaliste la résume ensuite en lançant que les antispécistes veulent « avoir le beurre et l'argent du beurre, c'est-à-dire la

moralité la plus irréprochable sans la position de surplomb que cette faculté présuppose. Il faudrait dominer les animaux mais à égalité avec eux ; sentir en animal mais agir en humain ; aimer notre espèce tout en la méprisant ».

La thèse principale de Nicolas consiste à soutenir que les antispécistes sont déchirées entre leur idéalisation et leur mépris de l'humanité. Leur ambivalence, nous dit-elle, « mène parfois à la misanthropie la plus noire. L'adoration des antispécistes pour l'espèce humaine a vite fait de se retourner en haine lorsque celle-ci ne se montre pas à la hauteur de leurs attentes ». Pour discréditer ses ennemies suivant cette critique, tous les coups sont permis. Aux efforts déployés tout au long de l'ouvrage pour convaincre ses lectrices que les antispécistes sont atteintes d'une sorte de dérèglement affectif ou psychologique, Nicolas ajoute ainsi qu'elles sont inconsistantes en ce qu'elles font elles-mêmes preuve de la plus pernicieuse des formes de spécisme.

Plutôt que de pathologiser les antispécistes ou de caricaturer leurs propos, pourquoi ne pas tout simplement reconnaître que les humaines sont parfois profondément injustes et habiles pour légitimer rétrospectivement leurs pratiques les plus horribles (l'histoire et la psychologie morale nous l'ont bien montré), mais elles n'en demeurent pas moins capables de compassion, de remises en question sincères et de véritables transformations de leurs mœurs et de leurs institutions ? Cette vision plus nuancée est certainement plus proche de la vérité. Surtout, elle décrit bien mieux le regard que posent les antispécistes sur l'humanité.

Alors qu'elle y consacre entièrement son premier ouvrage, Nicolas semble n'avoir rien compris aux prémisses les plus élémentaires de l'antispécisme. Il n'y a pas lieu de confondre la supériorité des *capacités morales* de certains individus et celle de leur *valeur morale*. Ce que soutiennent les antispécistes, c'est que

certaines capacités ou relations génèrent certaines responsabilités. Parmi l'ensemble des humaines, celles qui sont capables de comprendre les enjeux moraux entourant l'exploitation animale et de modifier leur comportement en fonction des normes éthiques ont le devoir de le faire. Cela ne signifie nullement que ces individus ont plus de valeur que les autres ou qu'ils dominent ces derniers. Lorsqu'une mère assume des obligations morales à l'endroit de son jeune enfant incapable de réciprocité, elle ne s'accorde pas pour autant plus d'importance morale qu'elle ne lui en accorde. Reconnaître qu'il y a des différences même importantes entre les individus n'implique pas de les hiérarchiser moralement.

Rappelons enfin qu'il est pour le moins malhonnête de décrire les antispécistes comme des ennemies du genre humain. Bien sûr, quand on se rend compte de l'horreur des traitements que nos pairs réservent aux animaux, on est terrassé par des sentiments d'indignation, d'incompréhension, de colère. Mais cela n'implique pas de détester les humaines pour autant. Les antispécistes sont, d'une part, les premières à reconnaître que les humaines sont aussi des animaux. Il serait par conséquent bien ironique qu'elles les excluent de leurs préoccupations morales. D'autre part, ce que les antispécistes cherchent à faire n'est pas de niveler par le bas en nous convainquant de moins bien traiter nos congénères, mais au contraire de mieux traiter les animaux non humains qui sont, comme nous, des sujets de conscience pouvant souffrir des traitements qu'on leur inflige.

Au grand dam de Nicolas et des spécistes qui aiment bien dire des animalistes qu'elles sont misanthropes, les études scientifiques montrent au contraire que les véganes ressentent plus d'empathie que les autres à l'égard non seulement des animaux qui souffrent – on pouvait s'y attendre –, mais aussi à

l'égard des humaines qui se trouvent en situation de détresse. Des enquêtes nous apprennent de surcroît que les personnes qui ont le moins tendance à placer absolument les humaines au-dessus des autres animaux sont aussi celles qui ont le moins tendance à hiérarchiser les humaines entre elles. Il semble que Lamartine (ou la personne à qui l'on doit cette déclaration) avait raison de dire qu'« on n'a pas deux cœurs, un pour les animaux et un pour les humains. On a un cœur ou on n'en a pas ».

### **Un livre pour rien**

Aussi charitable soit-elle, aucune lecture de *L'Imposture antispéciste* ne permettrait de conclure que son autrice a su révéler certains excès, certaines dérives ou certains angles morts de la contre-idéologie antispéciste. Il est surtout désespérant que jamais, dans un ouvrage intégralement consacré au sujet, ne soit exposé et discuté ce qui se trouve pourtant au cœur de l'antispécisme : le fait d'appartenir à une espèce biologique n'est pas un critère moralement pertinent qui permettrait que l'on y recoure pour justifier une discrimination entre les individus ayant des intérêts comparables. C'est pour le moins regrettable.

### **ANNEXE - Quand on ne comprend pas les philosophes que l'on critique**

Son réquisitoire contre l'antispécisme, Nicolas le fonde essentiellement sur deux ouvrages consacrés à l'éthique animale : *La libération animale* (1975), de Peter Singer, et *Zoopolis* (2011), de Sue Donaldson et Will Kymlicka. Or de deux choses l'une : ou bien la journaliste n'a pas lu les ouvrages qu'elle critique, ou bien elle ne les a pas compris. À la page 39 de son essai, par exemple, elle va jusqu'à faire dire à Peter Singer l'exact opposé de ce que le philosophe défend.

Elle affirme en effet que tous les animaux doués de sensibilité sont selon lui rattachés à la notion de personne, alors que Singer insistait jusqu'à tout récemment sur la distinction entre les « personnes » et les animaux « seulement sensibles ».

À propos de *Zoopolis* cette fois, Nicolas affirme que les autrices recherchent « un point d'équilibre entre les revendications antispécistes les plus extrémistes et celles des animalistes préoccupés par le bien-être animal (dits « welfaristes » et jugés trop frileux par les premiers) » (p. 65). Elle précise juste après que Donaldson et Kymlicka ne souhaitent pas élargir les droits aux animaux, mais strictement les structures politiques. Or la théorie développée par ces autrices est pleinement antispéciste. On peut même soutenir qu'elle va plus loin que ce que nous avions jusque-là proposé les antispécistes puisque ses conceptrices ne se limitent pas aux droits « négatifs » les plus fondamentaux des animaux, mais réclament aussi pour eux des droits « positifs », déterminés par les relations politiques qu'ils entretiennent avec nous.

Un peu plus loin, Nicolas affirme que les « deux auteurs refusent par exemple la moindre commercialisation des produits animaux, tout en jugeant acceptable le fait de posséder des animaux tant qu'on ne les élève pas dans le but de récolter leurs bienfaits (œufs, laine, etc.). Cela signifie, poursuit-elle, que pour manger des œufs ou boire du lait, il faudrait forcément posséder une ferme prospère et ne pas contrôler les naissances des bêtes » (p. 66). La journaliste finit même par leur attribuer ce qu'elle perçoit comme l'« obsession des antispécistes » pour « le rapport à l'origine ». À partir du travail de Donaldson et Kymlicka, elle soutient en effet que, pour les antispécistes, la « domestication des animaux serait par essence néfaste, illégitime, oppressive », que l'animal « devrait être sauvage ou ne devrait pas être » (p. 67).

Il est difficile de croire que Nicolas ait lu le livre dont elle parle alors que les autrices, contrairement à ce qui est affirmé, envisagent au contraire la possibilité qu'un droit au travail soit accordé aux animaux domestiques, un droit de contribuer au bien commun qui pourrait même mener (à certaines conditions exigeantes) à la commercialisation de leurs œufs ou de leur laine. En outre, Donaldson et Kymlicka écartent la possibilité de « posséder » des animaux : dans la zoopolis qu'elles imaginent, personne n'aurait un droit de propriété sur eux. Et en ce qui concerne les citoyennes non humaines, il serait dans certaines circonstances nécessaire, reconnaissent-elles, de contrôler leur reproduction. Enfin, les autrices se démarquent des autres défenseuses des droits des animaux en soutenant que, même si la domestication d'espèces animales fut un processus historique gravement injuste pour les animaux concernés, cela ne signifie pas que notre rapport aux animaux domestiques qui existent aujourd'hui soit condamné à l'être et à le rester. Pour Donaldson et Kymlicka, il importe peu qu'un animal soit comme il est en raison de la sélection artificielle passée. Maintenant qu'il est là et qu'il a des intérêts, nous avons des devoirs de justice envers lui. Il nous est donc interdit de mettre fin à ses jours, de chercher à le renvoyer dans un monde sauvage qu'il ne connaît pas ou de l'empêcher de se reproduire sans raison valable. Nous devons lui accorder le statut politique et la place qui lui revient, une place déterminée par le type de relation qu'il peut avoir et qu'il a intérêt à avoir avec nous.